

**Allocution de la Tunisie devant la 65<sup>e</sup> session de  
l'Assemblée Générale des Nations Unies**

**prononcée par Monsieur Kamel Morjane,  
Ministre des Affaires Etrangères**

(New York, 28 septembre 2010)

## **Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux**

**Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire Général,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

Il me plaît, tout d'abord, de vous exprimer à vous-même et, par delà votre personne, à votre pays ami, la Confédération helvétique, mes sincères félicitations à la suite de votre élection en qualité de président de la 65<sup>e</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, et de vous souhaiter le plein succès dans l'accomplissement de cette haute mission.

Nous sommes persuadés que votre grande expérience dans les domaines politique et diplomatique est de nature à assurer aux travaux de cette session les meilleures conditions de succès et à en enrichir la teneur, ce qui aiderait à réaliser les objectifs et les ambitions auxquels nous aspirons tous, notamment en ce qui concerne le principal thème du débat général, à savoir « réaffirmer le rôle central des Nations Unies dans la gouvernance mondiale ».

Je tiens, également, à réitérer mes chaleureuses félicitations au Dr. Ali Abdessalam Triki et, à travers sa personne, à la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Socialiste et Populaire sœur, pour les éminents efforts qu'il a déployés durant sa présidence de la 64<sup>e</sup> session de l'Assemblée Générale et pour la grande compétence et la vaste connaissance des questions internationales dont il a fait montre dans le traitement de nombre de dossiers importants et de problèmes épineux et sensibles, au service des intérêts de nos peuples et de nos Etats et en consécration du rôle de l'Assemblée Générale dans les relations internationales.

J'adresse, aussi, l'expression de la plus haute considération à Monsieur Ban Ki-Moon, Secrétaire Général des Nations Unies, pour les efforts louables qu'il déploie à la tête du Secrétariat, dans le but d'accroître le poids de notre prestigieuse organisation, d'en améliorer le fonctionnement et de le hisser au niveau des nombreux défis qui se posent sur la scène internationale. La Tunisie réaffirme, encore une fois, son soutien aux efforts de Monsieur le Secrétaire Général et à l'ensemble des activités de l'organisation onusienne visant à consolider les fondements de la paix, de la stabilité et de la sécurité et à impulser l'œuvre de développement dans tous les pays du monde.

La Tunisie se réjouit vivement de l'importante avancée historique réalisée au cours de la session écoulée sur la voie de la réforme des Nations Unies et qui a consisté en l'adoption de la résolution 64/289 réaffirmant l'importance que nous attachons tous au projet de développement du système des Nations Unies et d'optimisation de la complémentarité entre tous ses programmes et activités, en particulier ceux relatifs à la femme, à travers la création d'un nouvel organisme unifié, destiné à prendre en charge toutes les questions en rapport avec l'égalité entre les deux genres et le renforcement du rôle de la femme.

Sous la conduite du Président Zine El Abidine Ben Ali, notre pays qui attache à ces questions une importance toute particulière, notamment dans le cadre de son pari stratégique sur le rôle de la femme dans notre projet civilisationnel en tant que partenaire dans la définition des choix nationaux, est fermement persuadé qu'il ne saurait y avoir d'édification de la démocratie ni de réalisation du développement intégral sans une participation active de la femme dans la vie publique. Il croit, aussi, qu'on ne peut promouvoir la société et lui permettre d'accéder à des niveaux meilleurs sans améliorer la condition de la femme dans tous les domaines, en harmonie avec notre approche globale des droits de l'Homme dans leur interdépendance et la complémentarité de leurs dimensions et composantes.

Le statut privilégié qui est désormais celui de la femme tunisienne est confirmé aujourd'hui par les chiffres et indicateurs du développement humain et à son activité dans les divers domaines. La femme représente actuellement 30 % de la population active du pays. Son taux de présence aux postes de décision et de responsabilité s'élève lui aussi à 30 %, dans le corps judiciaire (magistrats et avocats) à 33 % et dans le corps des médecins à 42 %. En outre, les filles représentent 60 % de l'effectif d'étudiants dans les universités.

Le taux de présence de la femme au sein du pouvoir législatif s'est lui aussi renforcé pour atteindre près de 30 % à la Chambre des députés et 16 % environ à la Chambre des conseillers.

L'un des motifs de fierté de la Tunisie est de s'être classée au premier rang mondial en matière de traitement du phénomène de la violence à l'égard des femmes et de la garantie de leur droit à la libre circulation et à la propriété, au premier rang dans le monde arabe en matière d'octroi à la femme d'opportunités de participation à la vie économique et au premier rang en Afrique en termes de niveau de revenu de la femme.

C'est de cette démarche que procède la présidence tunisienne de l'Organisation de la Femme Arabe en la personne de la Première Dame de Tunisie, Madame Leila Ben Ali, qui a œuvré à diffuser la culture de l'égalité entre les deux genres, à promouvoir davantage la condition de la femme dans les sociétés arabes, à lui permettre d'exercer ses droits et de remplir ses obligations et à garantir sa dignité, le tout constituant un enjeu civilisationnel stratégique et faisant partie intégrante des concepts de sécurité nationale arabe et de sécurité de l'Homme dans toutes ses dimensions.

Dans le cadre des initiatives avant-gardistes et des nombreuses activités de l'Organisation de la Femme Arabe, la Tunisie abritera, le mois prochain, le 3<sup>e</sup> congrès de cette institution qui aura pour thème : « La femme arabe, partenaire du développement durable ».

### **Monsieur le Président,**

La Tunisie mène, depuis le Changement du 7 novembre 1987, une politique de développement cohérente et équilibrée, fondée sur la corrélation entre les dimensions économique et sociale et la conciliation entre les impératifs d'une économie s'articulant autour des principes de la rentabilité et de l'efficacité et une politique sociale équitable dans laquelle il ne saurait y avoir ni exclusion, ni marginalisation et qui garantit les attributs d'une vie décente à l'ensemble des citoyens.

Le Programme électoral du Président Zine El Abidine Ben Ali « Ensemble, relevons les défis » pour le mandat 2009-2014 et le Plan quinquennal de développement pour la période 2010-2014 ont consacré ces choix. Ils ont souligné l'attachement à consolider davantage le processus de la démocratie, du pluralisme et du développement de la vie politique, en Tunisie, dans le sens de la modernité et de la réforme continue, outre le lancement d'un nouveau processus de développement qui s'appuie sur l'économie du savoir et de l'intelligence.

Dans le cadre de cette stratégie ambitieuse tournée vers l'avenir, la Tunisie a accordé la plus grande importance à la jeunesse en tant que pilier du présent et bâtisseur de l'avenir et ce à travers l'organisation de consultations de la jeunesse de manière périodique et régulière au niveau national afin d'explorer les préoccupations, les attentes et les opinions des jeunes et de mettre à profit les résultats desdites consultations pour l'élaboration des plans de développement.

La Tunisie a, également, fait de l'année 2008, l'Année du dialogue tous azimuts avec la jeunesse, dialogue qui s'est distingué par une participation massive des différentes catégories de jeunes et qui a été couronné par l'élaboration d'un pacte de la jeunesse auquel ont adhéré toutes les organisations nationales concernées et une élite de la jeunesse tunisienne.

Par attachement de la Tunisie à la consécration de cette orientation au niveau international et à l'implication de la communauté internationale afin qu'elle y apporte son soutien, notre pays a saisi l'Assemblée Générale, lors de sa session précédente, d'une initiative en faveur de la proclamation de l'année 2010, Année internationale de la jeunesse, de manière à conforter la position des jeunes dans toutes les sociétés du monde eu égard au fait qu'ils constituent l'avant-garde des forces de progrès porteuses des valeurs et idéaux universels.

La Tunisie exprime sa grande fierté de l'unanimité des Etats membres en faveur de cette initiative et de son adoption par l'Assemblée Générale lors de sa précédente session, ainsi que du fait que Monsieur le Secrétaire Général ait présidé, personnellement le démarrage des festivités marquant l'Année internationale de la jeunesse, le 12 août 2010, au siège de l'organisation onusienne en présence de centaines de représentants des jeunes du monde. Elle exhorte tous les gouvernements, organisations internationales et régionales et structures de jeunesse à élaborer des plans d'action, programmes et activités appropriés pour célébrer, comme il se doit, cette année, de manière à consacrer son mot d'ordre appelant au dialogue, à la compréhension mutuelle et à l'échange au niveau international, et à aboutir à l'adoption d'un pacte mondial qui scellerait l'attachement des jeunes aux valeurs universelles communes.

Je n'omettrai pas, à ce propos, de faire part de la considération de la Tunisie pour les initiatives de la Turquie, de Singapour et du Mexique en faveur de l'organisation de grandes manifestations mondiales de jeunesse au mois d'août dernier.

**Monsieur le Président,**

Tout au long de son histoire contemporaine, le Tunisie est demeurée fidèle aux principes et valeurs de coexistence pacifique, de bon voisinage, de fraternité et d'entraide. Elle n'a eu de cesse d'œuvrer au développement des relations de fraternité, d'amitié et de coopération avec tous les pays épris de paix, se rangeant toujours du côté de la paix, de la sécurité et de la justice dans le monde.

La Tunisie a, depuis le Changement du 7 novembre 1987, accordé un intérêt particulier au raffermissement des relations de fraternité et de coopération avec les pays du Maghreb Arabe, sur la base de sa foi profonde en la communauté de destin et l'inéluctabilité de l'intégration maghrébine. Tout en réitérant son attachement à l'Union du Maghreb Arabe en tant qu'acquis historique et en tant que choix stratégique incontournable, la Tunisie se considère engagée par la poursuite des efforts communs avec les Etats maghrébins frères pour la réalisation des aspirations de leurs peuples à la complémentarité, à l'intégration et à la solidarité. C'est un engagement qui procède de leur appartenance civilisationnelle, historique et géographique commune et que commandent les fluctuations économiques successives et les mutations profondes et rapides que connaît notre monde aujourd'hui dans les divers domaines politiques, sociaux et culturels.

Au niveau arabe et partant de sa conviction de la nécessité d'établir de vraies passerelles de coopération et de complémentarité, la Tunisie poursuivra avec constance ses efforts en vue de promouvoir l'action arabe commune et d'asseoir des fondements sains d'une complémentarité économique interarabe efficiente.

La Tunisie ne cesse de jouer un rôle actif pour ce qui est de la conduite à adopter vis-à-vis des différentes causes arabes, dont en premier lieu la cause palestinienne, à travers sa position constante et de principe aux côtés du peuple palestinien frère dans toutes les étapes de son combat légitime et appelant à trouver un règlement juste, durable et global à même de mettre un terme aux souffrances des frères palestiniens et de leur permettre de recouvrer leurs droits nationaux légitimes et d'édifier leur Etat indépendant sur leur terre.

Tout en exprimant sa profonde préoccupation face à la situation au Moyen-Orient du fait de l'attitude d'Israël qui continue de tourner le dos à la légalité internationale et aux référentiels fondamentaux du processus de paix, poursuit sa politique de colonisation et persiste dans ses tentatives d'altération de l'identité arabe et islamique de la ville sainte d'Al-Qods, la Tunisie forme l'espoir que la reprise des négociations de paix directes, engagées le 2 septembre à Washington sous le parrainage américain permettra de concrétiser les aspirations légitimes du peuple palestinien frère. Nous exhortons également toutes les parties influentes sur la scène internationale, en particulier le Quartette international, à s'employer à amener Israël à se conformer aux exigences de la paix, sur la base de la légalité internationale, des référentiels du processus de paix et de l'initiative arabe de paix et selon un échéancier précis qui détaillerait tous les points essentiels afférents.

La Tunisie réitère son appel à ce que soit mis un terme, conformément à la légalité internationale, à l'occupation israélienne du Golan syrien et des territoires libanais restants encore occupés, afin que tous les peuples de la région jouissent de la sécurité et de la paix et se consacrent enfin à l'édification et au développement pour un avenir meilleur.

La Tunisie forme, d'autre part, le vœu que les efforts engagés aboutissent à la mise en place des conditions de la sécurité et de la stabilité en Irak, au Yémen, au Soudan et en Somalie, dans l'unité et la concorde nationales.

**Monsieur le Président,**

La Tunisie attache une importance particulière à son appartenance africaine tant elle croit en l'importance de son intégration dans son environnement géographique et de l'élargissement du champ de la coopération et de la solidarité avec les pays africains frères. Notre pays s'est employé, depuis le Changement du 7 novembre, à consacrer cette orientation, réaffirmant son attachement aux principes de l'Union Africaine et son soutien constant à toute initiative qui viserait à promouvoir le continent, à assurer à ses peuples le développement et à préserver ses potentialités, dans un contexte de sécurité et de stabilité.

La Tunisie n'a pas ménagé ses efforts pour apporter sa contribution à la consolidation des fondements de la paix et de la sécurité dans le continent africain, que ce soit à travers sa participation aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, le soutien aux mécanismes de prévention des conflits ou en poursuivant son action pour désamorcer les foyers de tension. Notre pays n'a jamais eu de cesse d'appeler les pays africains à jouer un rôle actif pour apporter des solutions appropriées à leurs problèmes, à travers l'activation de l'organe central du mécanisme de prévention, de gestion et de règlement des conflits, première expérience régionale en matière de diplomatie préventive, ainsi que par le biais du Conseil africain pour la paix et la sécurité qui a contribué à rétablir la stabilité dans des pays africains frères.

Nous réaffirmons, à cette occasion, l'appui de la Tunisie aux efforts de l'Union Africaine qui a proclamé l'année 2010, Année de la paix et de la sécurité en Afrique afin que règnent la paix et la stabilité partout dans le continent, ceci étant une responsabilité qui incombe à la communauté internationale dans son ensemble.

En adéquation avec ces principes et en consécration des objectifs du « Millénaire pour le développement », la Tunisie exhorte les pays développés à agir rapidement pour répondre aux besoins du continent africain et des pays en développement, en général, et ce à travers les mécanismes internationaux et régionaux existants afin de garantir aux peuples africains les attributs d'une vie décente. Je ne manquerai pas, à ce propos, de mettre l'accent sur l'intérêt qu'il y a de dynamiser le Fonds Mondial de Solidarité dont l'Assemblée Générale avait décidé la création en 2002, sur proposition de la Tunisie, en tant qu'outil efficient parmi les mécanismes de développement durable mondial propres à contribuer à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement, en particulier ceux destinés à réduire de 50 % le taux de pauvreté à l'horizon 2015.

Au plan euro-méditerranéen, l'Europe constitue actuellement un partenaire essentiel de la Tunisie dans les divers domaines. Notre pays entretient avec ce groupement régional des relations historiques très anciennes. Nous n'en croyons pas moins que le processus de ces relations gagnerait à être renforcé et amélioré davantage, dans le cadre d'un partenariat équilibré et solidaire qui soit fondé sur le respect mutuel et qui aille dans le sens de nos choix stratégiques et civilisationnels de réforme politique et de progrès économique, social et culturel, de manière à raffermir les relations de coopération et de solidarité entre les divers pays et peuples des deux rives de la Méditerranée et à concourir à réduire les disparités entre eux.

C'est sur la base de ces principes que la Tunisie a soutenu l'avènement du projet d'Union Pour la Méditerranée, initiative prometteuse à même de générer une dynamique nouvelle dans les relations euro-méditerranéennes, d'assurer l'interaction positive avec les enjeux de l'étape à venir et de consolider la sécurité et la stabilité dans notre région méditerranéenne.

**Monsieur le Président,**

La Tunisie s'efforce d'interagir positivement avec les grandes mutations survenues sur la scène internationale, à travers le développement des mécanismes de concertation et de coopération avec les divers pays d'Amérique et d'Asie. Notre pays attache une importance considérable au développement de ses relations avec les grands ensembles régionaux des continents américain et asiatique, de manière à enrichir la coopération et à explorer de nouveaux domaines susceptibles de conduire à un partenariat solide, dans le cadre des intérêts mutuels. Dans ce contexte, la Tunisie abritera, à la fin de cette année, le Forum



économique arabo-nippon. Elle accueillera également, en 2012, la 5<sup>e</sup> Conférence ministérielle du forum de coopération arabo-chinoise, sans compter l'intérêt qu'elle accorde au rapprochement avec les pays sud-américains, que ce soit dans un cadre arabe ou africain.

**Monsieur le Président,**

Les valeurs d'entraide et de solidarité, qui constituent le pilier de la politique et des choix de notre pays et qui sont désormais une tradition bien enracinée dans notre société, nous font obligation de fournir l'aide immédiate nécessaire aux pays sinistrés des suites de catastrophes naturelles qui font des milliers de victimes dans nombre de pays du monde. La Tunisie a tenu à répondre aux appels pressants du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies à venir en aide aux pays sinistrés, dont le Pakistan à la suite des inondations qu'il a subies récemment, et Haïti, frappé au début de cette année par un séisme dévastateur dans lequel la Tunisie et l'organisation onusienne ont perdu l'un de leurs plus brillants diplomates à la compétence et au dévouement reconnus, le regretté Hédi Annabi, qui était alors Chef de la Mission des Nations Unies pour Haïti.

**Monsieur le Président,**

Le monde gagnerait aujourd'hui et d'une manière insistante à mener une politique efficace de protection de l'environnement afin d'épargner à l'humanité les conséquences graves des changements climatiques qui sont à l'origine, ces trois dernières décennies, de dommages économiques incommensurables subis par la communauté internationale. Vous n'êtes pas sans savoir que ces changements climatiques ont un grave impact sur la stabilité dans nombre de pays, du fait des problèmes multiples découlant du réchauffement climatique, de la sécheresse et des inondations avec ce qui tout en découle en terme de détérioration des productions agricoles et de raréfaction des ressources en eau.

La Tunisie souligne, encore une fois, la nécessité d'accélérer le rythme des pourparlers internationaux sur le climat et de faire prévaloir les intérêts humains sur les intérêts économiques afin de parvenir à un accord garantissant un minimum de dispositions à même de permettre de faire face aux défis majeurs inhérents aux changements climatiques, particulièrement dans les pays en développement et les pays les moins développés. La Tunisie appelle également à mettre au point un programme d'intervention décisive pouvant aider à remédier aux effets des changements climatiques et aux dérèglements qui en découlent aux niveaux des écosystèmes, des politiques agricoles et de la sécurité alimentaire mondiale, en général.

La Tunisie réitère, dans ce contexte, son soutien à la position africaine et souligne l'importance qu'il y a d'aider les pays africains à faire face aux effets des changements climatiques. De même, notre pays se réjouit de l'intérêt qu'accordent le Japon et la Corée à cette question.

Nous avons l'espoir que le prochain Sommet du Mexique aboutira à des résultats positifs permettant d'atteindre les objectifs escomptés dans ce domaine vital et particulièrement sensible.

**Monsieur le Président,**

Notre présente session se focalise en grande partie sur l'évaluation des réalisations accomplies par nos Etats en matière de concrétisation des objectifs du Millénaire pour développement, cinq années avant l'échéance de 2015. Gagner les enjeux en rapport avec la réalisation de tels objectifs et relever les défis découlant de la nouvelle conjoncture internationale et des mutations profondes qu'elle a générées, nous commandent d'œuvrer davantage à consacrer les principes de la Charte des Nations Unies dans les relations entre les Etats et à enraciner la culture du dialogue et les valeurs de tolérance, de partage et de solidarité entre les peuples.

La Tunisie réaffirme, à cette occasion, sa détermination à apporter une contribution active à l'action internationale commune pour un règlement appropriée, juste et durable des problèmes qui se posent, et ce au moyen de la conjugaison de tous les efforts sur la base du dialogue, du respect mutuel, du consensus et de l'entraide au sein de l'Organisation des Nations Unies, cadre idéal pour les initiatives internationales en faveur de la consolidation de la sécurité, de la paix et de la stabilité dans le monde, afin que tous nos peuples puissent consacrer tous leurs efforts et potentialités au développement intégral et durable et à la concrétisation de leurs aspirations légitimes à la prospérité et à la vie décente.

En dépit de sa complexité et de son imbrication, la conjoncture mondiale actuelle ne peut que conforter notre attachement à l'Organisation des Nations Unies et à ses principes fondateurs. Elle fait que nous tenons encore plus à réaffirmer son rôle central pour ce qui est de relever les défis et de conférer plus d'efficacité et d'efficience possible à ses activités et programmes, dans le cadre du rôle central des Nations Unies dans le domaine de la gouvernance mondiale. A cet égard, la Tunisie a l'espoir qu'il sera possible de parvenir à un consensus le plus large possible entre les Etats membres, pour l'introduction des réformes nécessaires dans le système des Nations Unies, notamment en ce qui concerne la composition du Conseil de Sécurité et conférer une transparence et une efficacité accrues au fonctionnement de cet organe

onusien, et dynamiser davantage le rôle de l'Assemblée Générale qui regroupe l'ensemble des Etats membres et du Conseil économique et Social.

Je tiens, avant de conclure, à réitérer mes vœux de succès aux travaux de notre session, souhaitant que nous puissions parvenir à adopter des recommandations constructives, à même de contribuer à la consolidation des fondements de la paix et de la stabilité, de servir tous les peuples du monde, de leur ouvrir de plus larges perspectives de progrès et de prospérité et de permettre de faire face aux défis avec confiance et aptitude.

**Merci de votre attention.**